

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 6

Artikel: Résultats du concours de janvier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nomique que je ne sais plus où je voulais en venir !

Je dois retourner à mon pot de camomille...

* * *

Eurêka ! comme disait Christophe Colomb en trouvant les Amériques !!

Je voulais donner à mes lecteurs une recette infallible pour trouver janvier court, bien trop court. Recette à utiliser l'an prochain, on le comprend.

Voilà :

Empruntez mille francs au début de décembre. Je précise bien au début, pour avoir le temps de commander cadeaux et menus de Noël et Nouvel-An. Promettez formellement, par une signature authentique apposée au bas du billet, de rembourser la somme le 31 janvier.

Si les trente premiers jours de ce terrible mois ne s'envolent pas avec la vitesse d'un vampire, je veux être pendu après avoir refusé l'ultime verre de fine et la dernière cigarette.

Jean du Cep.

Résultats du concours de janvier

C'est une cinquantaine de réponses que nous avons reçues et plusieurs contenant de vives félicitations à l'auteur... M. Elophe, pour ses spirituelles définitions.

La 4 verticale (2) *prétendre*, a cependant donné du fil à retordre à plus d'un concurrents qui s'en tinrent au mot *avouer*, c'est arguer qui est juste.

Après tirage au sort entre 35 grilles exactes, les dix lauréats suivants ont droit à un abonnement transmissible :

M. Marcel Destraz, Moléson 7, Lausanne.

M. J. Martin, 10, av. de la Gare, Rolle.

M. André Paillard, av. Vinet 16, Lausanne.

Mme Louis Pidoux, St-Légier sur Vevey.

Mlle Schluchter, L'Isle.

Mlle Lucienne Mongeot, Orangerie 4, Neuchâtel.

M. Georges Schneider, notaire, Moudon.

Mme Vve M. Durgniat, Hôtel du Col des Mosses, Les Mosses.

Mme H.-J. Hoffer, Oron-la-Ville.

M. Ed. Mottier, Chesières.

* * *

Un grand et cordial salut à M. Paul Châtenay, qui nous a envoyé une « grille » exactement remplie de... Alberta, au Canada, pour le « mots croisés » de décembre. Il a droit à un abonnement transmissible s'il le désire. Bravo ! à ce lointain ami du *Conteur* et tous nos vœux.

* * *

Les gagnants voudront bien faire connaître l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Dix abonnements transmissibles viendront récompenser tous ceux qui nous auront envoyé la grille ci-dessus exactement remplie (la grille originale seule fait foi) d'ici au 1^{er} mars 1951.

